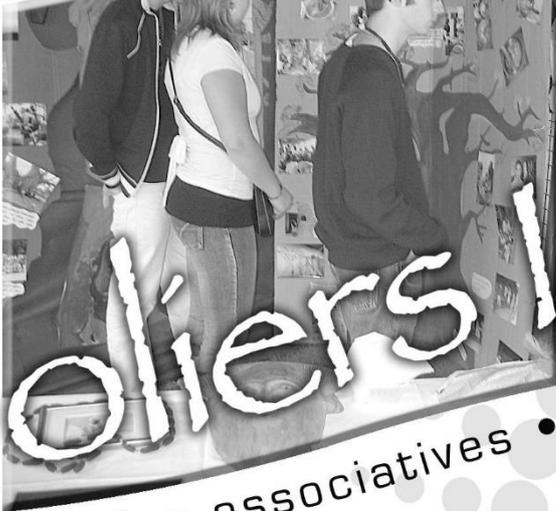


SOLIERS



Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

« Bonjour à Tous,

À l'agenda

18 juillet /
Permanence de la Mairie

30 juillet /
Permanence Mutuelle

Nous avons eu la surprise de découvrir ce mois-ci l'un des effets inattendus de la crise sanitaire que nous venons de vivre, et que nous vivons encore : la fermeture par les Autorités des grandes aires d'Accueil des Gens du Voyage. Ces personnes se sont alors retrouvées à chercher partout dans notre Agglomération des espaces susceptibles de les accueillir... et l'une de ces familles s'est invitée sur les terrains de notre complexe sportif ! La Loi est ainsi faite que, malgré l'effraction, malgré le concours des Forces de l'ordre, d'un huissier, d'un avocat, les plaintes déposées auprès du Tribunal, aucune mesure d'expulsion ne peut être signifiée avant un délai de quinze jours ! Fort heureusement, ces gens ont respecté leur parole donnée et ont quitté les lieux le jour dit, en nous les laissant dans un état « acceptable ». Le côté positif de cette situation, car il y en a toujours un, c'est que pendant cette période, peu de Solariens ont promené leurs chiens dans l'enceinte du stade, et que les désagréments dus aux déjections canines ont considérablement diminués... à l'inverse des chemins alentours ! À méditer...

En tous les cas, nous devons à l'avenir investir encore plus d'argent et d'énergie pour éviter ce type de désagrément, comme nous sommes parvenus à le résoudre enfin dans la zone d'activités.

Le stade enfin libre d'occupants, les travaux qui y étaient prévus vont pouvoir débiter : réfection complète des équipements de jeux, aménagement de plusieurs terrains d'entraînement et création d'un « soccer » synthétique ! Ainsi, dès la rentrée, notre club de football profitera des nouvelles installations que nous lui avons promises ; à charge pour nos joueurs d'y faire honneur !

À la fin de cet été débutera également l'aménagement de locaux et de sanitaires au Bois de l'An 2000, mais aussi de nouvelles aires de loisirs et sportives ; ceci afin de le rendre toujours plus accueillant pour tous les Solariens.

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'informations de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : ensembleasoliers@wanadoo.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Comme je m'y étais engagé, nous avons la semaine dernière honoré tous les bénévoles qui se sont distingués durant ce confinement. La municipalité et le CCAS ont ainsi tenu à témoigner de leur reconnaissance aux cinquante Solariens qui se sont mobilisés pour assurer le portage de courses aux plus fragiles, fabriquer près de 4500 masques distribués ensuite gratuitement à tous les Solariens, mais encore créer et administrer un « groupe social en ligne » pour préserver les liens entre les enfants de nos écoles, leurs parents et les enseignants.

Enfin, après deux mois de repli sur soi, nos enfants vont maintenant pouvoir s'éclater au Centre aéré. J'ai demandé à notre équipe d'animateurs de déborder d'imagination et d'initiatives pour que ces deux mois de vacances leur soient inoubliables ! N'hésitez pas à les y inscrire.

Bonnes Vacances à Tous,

Et portez-vous bien »

Juillet/Août 2020

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 26 mai 2020

Election du Maire

Après un appel de candidatures, il a été procédé au vote à bulletin secret

Ont obtenu :

- M. JOUIN Philippe : 19 (dix-neuf) voix
- M. JOUIN Philippe ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

Fixation du nombre d'adjoints

Considérant que l'effectif maximum du nombre d'adjoint est de 5, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité d'approuver la création de 5 postes d'adjoints au maire.

Election des adjoints au maire

Considérant le dépôt d'une liste d'adjoints au maire, il a été procédé à l'élection des adjoints au maire

Résultats du premier tour de scrutin

Ont obtenu : LE ROLLAND Philippe : 19 (dix-neuf) voix

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurants sur la liste conduite par M. LE ROLLAND Philippe. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste :

- 1 - LE ROLLAND Philippe
- 2 - MAUPAS Catherine
- 3 - LE BECQ Thierry
- 4 - BAILLEUX Titaina
- 5 - BREILLAT Patrice

« Charte de l'élu local »

Monsieur le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu local

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 9 juin 2020

Renouvellement des commissions internes

Le conseil municipal a adopté la liste des commissions communales suivantes :

- Cadre de vie ; Événementiel ; Travaux ; Communication ; Vie Locale ; Finances ; Jeunesse ; Culture ; Affaires scolaires

A désigné les membres de chacune de ces commissions

• **CADRE DE VIE** : Philippe LE ROLLAND, Thierry LE BECQ, Patrice BREILLAT, Jean-Yves GUENNOC, Patrick GUESNON, Marie-Laure COUANON, Laurent BROSSE, Yann RENARD, Philippe DUPONT

• **ÉVÉNEMENTIEL** : Philippe LE ROLLAND, Thierry LE BECQ, Patrice BREILLAT, Christelle FOUILLOUX, Catherine MAUPAS, Laurent BROSSE

• **TRAVAUX** : Thierry LE BECQ, Philippe LE ROLLAND, Patrice BREILLAT, Jean-Yves GUENNOC, Patrick GUESNON, Marie-Laure COUANON, Laurent BROSSE, Yann RENARD, Philippe DUPONT

• **COMMUNICATION** : Patrice BREILLAT, Laurent BROSSE, Marie-Laure COUANON, Nelly DANIEL, Christelle FOUILLOUX et Catherine MAUPAS

• **VIE LOCALE** : Patrice BREILLAT, Marie-Laure COUANON, Nelly DANIEL, Philippe LE ROLLAND

• **FINANCES** : Catherine MAUPAS, Laurent BROSSE, Marie-Laure COUANON, Nelly DANIEL, Philippe DUPONT, Thierry LE BECQ

• **JEUNESSE** : Titaina BAILLEUX, Carine JUMAIRE, Astryd MARIANNE, Malika RIVIERE, Florent LEMAUVIEL et Yann RENARD

• **CULTURE** : Titaina BAILLEUX, Carine JUMAIRE, Astryd MARIANNE, Malika RIVIERE, Florent LEMAUVIEL et Yann RENARD

• **SCOLAIRE** : Florent LEMAUVIEL, Malika RIVIERE et Titaina BAILLEUX

Election de la commission d'appel d'offres

Le conseil municipal a procédé à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Ayant obtenu la majorité absolue,

- MM LE BECQ Thierry, LE ROLLAND Philippe, GUESNON Patrick sont déclarés, par l'assemblée délibérante, commissaires titulaires,

- Mme MAUPAS Catherine, M. DUPONT Philippe et M. BROSSE Laurent sont déclarés, par l'assemblée délibérante, commissaires suppléants.

Fixation du nombre de conseillers délégués

Le conseil municipal,

Considérant la nécessité de déléguer certaines missions à des conseillers municipaux, a créé 2 postes de conseiller délégué.

Délégation d'attributions du conseil au maire

En application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé pour la durée de son mandat de prendre certaines décisions.

Les compétences susceptibles d'être déléguées au maire par le conseil municipal, appelées « décisions du maire », sont limitativement énumérées à l'article L2122-22 du CGCT. Le conseil municipal a choisi de déléguer 27 des points prévus à l'article L 2122 du CGCT

Fixation du nombre de membres du CCAS

Le conseil municipal,

Vu les articles R 123-7, R123-11, R123-12, du code de l'action Sociale et des familles (CASF) précisant les modalités de fonctionnement d'un CCAS, et sa composition a décidé de fixer le nombre de membres élus à 6 et celui des membres nommés à 6 également.

Pour rappel, Philippe Jouin, maire, est membre de droit

Election des membres du CCAS

Ont été proclamés

6 membres élus du CCAS :

Catherine MAUPAS - Flavie SEIGLE

Marie-Laure COUANON - Nelly DANIEL

Jean-Yves GUENNOC - Florent LEMAUVIEL

Membres nommés du CCAS :

Vincent PEAN - Micheline INIZAN

Annick LARROUY - Maryvonne DEHAIS

Dominique HALBOUT - Kathleen HOORELBEKE

Fixation des indemnités du maire et des adjoints et des délégués

Le conseil municipal a fixé les taux comme suit

	Maire	Adjoints	Conseiller délégué
Population totale	Taux (en % de l'indice 1027)	Taux (en % de l'indice 1027)	Taux (en % de l'indice 1027)
1000 à 3 499	40,05	14,25	7,10

Tarifs de la restauration scolaire 2020-2021

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les tarifs ainsi proposés.

VALEUR TICKET 2020-2021	
Soliers	3,80 €
Communes extérieures	7,39 €
Solarien non inscrit	3,35 € en plus
Extérieur non inscrit	3,35€ en plus
Repas instituteur	5,73 €
Personnel mairie	3,80 €
Instituteur extérieur	7,39 €

Tarifs des services périscolaires 2020-2021

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les tarifs ainsi proposés.

REGIME GENERAL

	SOLIERS									EXTERIEURS								
	de 0€ à 620€			de 621€ à 1 249€			> 1 250€			de 0€ à 620€			de 621€ à 1 249€			> 1 250€		
	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir
1 enfant	0,91 €	1,81 €	2,35 €	0,96 €	1,93 €	2,46 €	1,01 €	2,03 €	2,56 €	1,39 €	2,66 €	3,63 €	1,50 €	2,77 €	3,66 €	1,60 €	2,88 €	3,84 €
2 enfants	0,91 €	1,60 €	2,13 €	0,96 €	1,70 €	2,23 €	1,01 €	1,81 €	2,35 €	1,39 €	2,46 €	3,41 €	1,50 €	2,56 €	3,45 €	1,60 €	2,66 €	3,63 €
3 enfants	0,91 €	1,39 €	1,93 €	0,96 €	1,50 €	2,03 €	1,01 €	1,60 €	2,13 €	1,39 €	2,23 €	3,20 €	1,50 €	2,35 €	3,24 €	1,57 €	2,46 €	3,41 €
Majoration enfant non inscrit	0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €	
Pénalité de retard par 1/2h		1,00 €			1,00 €			1,00 €			1,00 €			1,00 €			1,00 €	

AUTRES REGIMES

	SOLIERS									EXTERIEURS								
	de 0€ à 620€			de 621€ à 1 249€			> 1 250€			de 0€ à 620€			de 621€ à 1 249€			> 1 250€		
	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir
1 enfant	1,48 €	2,38 €	2,92 €	1,54 €	2,50 €	3,03 €	1,59 €	2,60 €	3,14 €	1,97 €	3,24 €	4,20 €	2,07 €	3,35 €	4,31 €	2,17 €	3,45 €	4,41 €
2 enfants	1,48 €	2,17 €	2,71 €	1,54 €	2,28 €	2,81 €	1,59 €	2,38 €	2,92 €	1,97 €	3,03 €	3,98 €	2,07 €	3,14 €	4,10 €	2,17 €	3,24 €	4,20 €
3 enfants	1,48 €	1,97 €	2,50 €	1,54 €	2,07 €	2,60 €	1,59 €	2,17 €	2,71 €	1,97 €	2,81 €	3,77 €	2,07 €	2,92 €	3,88 €	2,17 €	3,03 €	3,98 €
Majoration enfant non inscrit	0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €		0,50 €	0,70 €	
Pénalité de retard par 1/2h		1,00 €			1,00 €			1,00 €			1,00 €			1,00 €			1,00 €	

Tarifs du Centre de loisirs - Mercredis et vacances scolaires 2020-2021

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les tarifs ainsi proposés.

REGIME GENERAL

	SOLIERS	EXTERIEUR	SOLIERS	EXTERIEUR	SOLIERS	EXTERIEUR
	de 0€ à 620€		de 621€ à 1 249€		> 1 250€	
<i>Journée sans repas</i>	7,19 €	8,63 €	8,57 €	10,28 €	9,95 €	11,93 €
<i>Journée + repas</i>	10,97 €	13,16 €	12,34 €	14,81 €	13,72 €	16,46 €
<i>1/2 journée sans repas</i>	4,39 €	5,26 €	5,41 €	6,49 €	6,43 €	7,71 €
<i>1/2 Journée + repas</i>	8,16 €	9,79 €	9,18 €	11,02 €	10,20 €	12,24 €

	Soliers	Exterieur
Cotisation annuelle par famille	6,00 €	6,00 €
Majoration inscription tardive	5,00 €	10,00 €

Tarifs de l'Espace Jeunes - Mercredis et vacances scolaires 2020-2021

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les tarifs ainsi proposés.

REGIME GENERAL	SOLIERS	EXTERIEUR	SOLIERS	EXTERIEUR	SOLIERS	EXTERIEUR
	de 0€ à 620€		de 621€ à 1 249€		> 1 250€	
<u>1/2 journée sans repas</u>	2,04 €	2,45 €	3,06 €	3,67 €	4,08 €	4,90 €
<u>1/2 journée avec repas</u>	5,81 €	6,98 €	6,83 €	8,20 €	7,85 €	9,42 €

	Soliers	Exterieur
Cotisation annuelle par famille	10,00 €	15,00 €
Tarifs des activités	50%	100%

Tarifs des Camps d'été 2020

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les tarifs ainsi proposés.

				SOLIERS			EXTERIEURS		
				0 à 620€	621€ à 1 249€	> 1 250€	0 à 620€	621€ à 1 249€	> 1 250€
SOUMONT ST QUENTIN 3 jours / 2 nuits	4-6 ans	10 places	Régime Général	84,14 €	96,16 €	108,18 €	126,21 €	138,23 €	150,25 €
			Autres Régimes	95,69 €	109,36 €	123,03 €	143,54 €	157,21 €	170,88 €
SOUMONT ST QUENTIN 5 jours / 4 nuits	6-10 ans	12 places	Régime Général	136,44 €	155,93 €	175,43 €	204,66 €	224,15 €	243,65 €
			Autres Régimes	155,69 €	177,93 €	200,18 €	233,54 €	255,78 €	278,02 €
HERMANVILLE / MER 5 jours / 4 nuits	11-17 ans	24 places	Régime Général	135,09 €	154,38 €	173,68 €	202,63 €	221,93 €	241,22 €
			Autres Régimes	154,34 €	176,38 €	198,43 €	231,50 €	253,55 €	275,60 €

Signature d'un contrat de prêt

Le conseil municipal, a autorisé le maire à signer toutes les pièces nécessaires au contrat de prêt envisagé afin de financer les travaux d'investissement prévus en 2020.

Création de poste non permanent pour accroissement saisonnier d'activité dans le cadre d'emploi des adjoints du patrimoine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de créer 1 emploi non permanent d'adjoint d'animation pour un accroissement saisonnier d'activité à temps complet.

Proposition de la liste des commissaires titulaires et suppléants de la commission intercommunale des impôts directs

Le maire a rappelé que suite aux élections municipales, la commission communale des impôts directs locaux (CIID) de l'intercommunalité devait être renouvelée (art. 1650-A du Code général des impôts)

Le conseil municipal a validé une liste de 32 commissaires dont 8 seront retenus en tant que commissaire titulaire et 8 en tant que commissaire suppléant. Cette liste sera transmise à la DGFIP.

Délibération portant création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré en application de l'article 4 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19

Le Conseil municipal, a décidé d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

Soirée de remerciements Les « Couturières Solariennes » à l'honneur



Le mois dernier, Soliers Infos vous relatait l'histoire de ces 44 Solariennes qui se sont investies « corps et âmes » dans cette course folle à la fabrication de masques en tissu pour que chaque habitant de Soliers puisse disposer de 2 masques de protection en tissu lavables et totalement gratuits. Vendredi 26 juin, Philippe Jouin, son équipe municipale et le CCAS de Soliers, avaient souhaité mettre à l'honneur et remercier dignement toutes ces personnes, qui, par leur générosité et leur investissement ont réussi ce pari totalement fou.

Il leur aura « juste » fallu 4 semaines pleines de travail, un nombre d'heures incalculable, pour réaliser les 4200 masques en tissu et participer ainsi activement à un retour à la vie « normale » fixé au 12 mai par le gouvernement... Rien que ça !

Toutes conviées à se rassembler autour de M. Philippe Jouin, maire de Soliers, un grand nombre de « Nos couturières » comme on les appelle aujourd'hui, avait



répondu présent pour recevoir un petit colis « gourmand » de produits normands offert par le CCAS à chacune d'entre elle dans la plus grande convivialité et simplicité.

Philippe Jouin n'a eu de cesse de le répéter au cours de son discours de remerciements : « **Votre investissement à toutes prouve aujourd'hui qu'en cas de crise comme celle que nous avons vécue sur le plan national, la solidarité et la générosité sont toujours présentes à Soliers.** »

« **Cette crise sanitaire sans précédent, a aussi permis à beaucoup d'entre vous, de rompre l'isolement, de vous rencontrer, d'échanger, mais aussi de créer du lien par le biais de notre EVS. C'est au moins cela de positif.** »

Etait également mis à l'honneur au cours de cette soirée de remerciements, une

dizaine d'habitants qui avaient eux, participé au portage de courses à domicile pour les personnes les plus fragiles, et un habitant membre de l'EVS à l'origine de la création d'un compte Whats App entre les professeurs de nos écoles et les élèves.

Après avoir remercié l'ensemble des convives et le personnel communal qui a fait un travail remarquable tout au long de cette période de crise, Philippe Jouin conclut : « **Je suis vraiment fier ce soir d'être le maire de cette commune !** »...

Un verre de l'amitié est venu ponctuer cette soirée.



**L'Espace Jeunes et l'Espace Loisirs de Soliers
seront ouverts tout l'été
pour accueillir vos enfants de 3 à 17 ans.**

8 semaines de loisirs, d'activités, de fun, de sorties...

Les plaquettes sont disponibles pour connaître plus en détails le programme des activités.

Vous pouvez les retrouver sur le **site internet** de la ville (www.soliers.fr)

ou sur nos **pages Facebook** !

Espace Loisirs Soliers / Espace Jeunes Soliers

Pour toutes questions, compléments d'informations ou inscriptions,
n'hésitez pas à nous contacter :



enfance@soliers.fr

/

jeunesse@soliers.fr

02 31 39 63 79

06 27 05 87 91

06 34 15 32 83



Nouveauté cette année !

Afin de faire de ces vacances un moment fun et divertissant, nous avons fait le choix d'organiser tout au long de l'été des journées festives ! L'occasion pour tous de se changer les idées et de se faire à nouveau plaisir après cette période si particulière.

Inscrivez-vous vite pour nous y rejoindre !!

Fête du Jeu

Mercredi 7 Juillet

Journée festive autour des jeux en bois.
Pour petits et grands
Au parc derrière la mairie

Archery Tag

Mercredi 15 Juillet / Mercredi 26 Août

Activités autour du tir à l'arc
A partir de 6 ans
Au bois de l'An 2000

Atelier Graff

Vendredi 7 Août

Découverte et initiation du Graff
A partir de 3 ans
Au parc derrière la mairie

Journée Médiévale/Fantastique

Mercredi 29 Juillet

Venez rencontrer des créatures fantastiques et les combattre à l'épée !!
A partir de 6 ans
Au bois de l'An 2000



INFORMATIONS



Activités



Camps

ÉTÉ 2020

PROGRAMME



JUILLET



AOÛT

Un été FUN et COLORÉ :

Cet été, l'Espace Loisirs part à l'Aventure !
L'occasion pour tous de se changer les idées et de se faire à nouveau plaisir après cette période si particulière.

À cet effet, des activités ponctuelles auront lieu dans les rues de Soliers tout au long des vacances :

- Jeux en bois
- Course d'orientation
- Archery Tag
- Arène de combattants fantastiques
- Atelier Graff



Infos COVID

Dans le contexte sanitaire actuel et afin de garantir la sécurité de tous (enfants, animateurs, parents...), l'Espace Loisirs de Soliers met en place des protocoles d'accueil spécifiques :

Respect des gestes barrières, distanciation physique, lavage des mains très régulier, adaptation des activités proposées ...
Ces mesures ne sont pas figées et seront amenées à changer en fonction de l'évolution du contexte sanitaire et des décisions gouvernementales.

Séjour 4-6 ans :

Camp Nature
à Soumont-Saint-Quentin
du 21 au 23 juillet
(3 jours & 2 nuits)
10 places

Découverte de l'activité Poney (3 séances) et balades en forêt.



Séjour 6-10 ans :

Camp Nature
à Soumont-Saint-Quentin
du 20 au 24 juillet
(5 jours & 4 nuits)
12 places

Pratique de l'activité Poney (5 séances) et jeux en forêt à la Brèche au Diable

semaine 1 :

Les Aventuriers

- Fabrication d'accessoires d'aventuriers
- Grands jeux de piste et d'orientation
- Constructions de cabanes et aménagement du camp de base

SORTIE : Ferme de Canon / Accrobranche

semaine 2 :

La tête dans les étoiles

- Observation de constellations et carte stellaire
- Fabrication de fusées à eau
- Fresque du système solaire

SORTIE : Archery Tag



semaine 3 :

La machine à remonter le temps

- Cow-boys et Indiens
- Les Chevaliers
- Les Pirates

SORTIE : Viaduc de la Souleuvre

semaine 4 :

Le lac mystérieux

- Courses de radeaux
- Fabrication de moulins à eau
- Fête de l'été

SORTIE : Pêche



Pré-programme :

Ce pré-programme n'est qu'un aperçu des activités qui seront proposées aux enfants par l'équipe d'animation, rien n'est définitif.

Le programme ensuite élaboré avec les enfants en début de semaine est remis aux parents sur un temps d'accueil du soir, mais il peut toujours évoluer en fonction de différentes raisons (météo, envies et demandes, conditions sanitaires...) tout au long de la semaine.

semaine 5 :

Le jardin enchanté

- Aménagement et plantations
- Fabrication d'hôtels à insectes
- Grand goûter festif

SORTIE : La Colline aux Oiseaux



semaine 6 :

Bienvenue dans la jungle

- Fresque
- Fabrication de masques
- Grand quiz des animaux

SORTIE : Zoo de Cerza



semaine 7 :

Preions le Laïge

- Concours de châteaux de sable
- Fabrication de cerf-volants

SORTIE : Luc-sur-Mer (Parc de la Baleine)

semaine 8 :

Le conseil des Aventuriers

- Grand jeu des aventuriers
- Archery Tag
- Goûter Festif

SORTIE : Balade à vélo



JUILLET



AOUT

Venez vous délier sur des activités ponctuelles organisées dans Soliers pendant tout l'été :
Cross training, Archery Tag, Jeux en bois,...

Semaine 1 • du 6 au 10 juillet

Animations :

- Koh-Lanta (Bois de l'An 2000)
- Grands jeux en bois

Sorties :

- Balade en vélo
- Acrobbranche

Soirée à définir



Semaine 2 • du 13 au 17 juillet

Animations :

- Tournoi de Baby-foot
- Handisport

Sorties :

- Paddle
- Beach Volley

Soirée Casino



Semaine 1 • du 3 au 7 août

Animations :

- Les volcans
- Action/Réaction
- Fusée à eau

Sortie :

- Zoo de Cerza

Soirée Pizzas & Astronomie



Semaine 2 • du 10 au 14 août

Animations :

- Réparation de vélos/ trottinettes
- Parcours au bois de l'an 2000

Sortie :

- Ouistreham à vélo
- Acrobbranche

Soirée Film



Semaine 3 • du 20 au 24 juillet

Animations :

- Autour des 5 sens
- Géocaching dans Soliers

Sorties :

- Luge d'été à la Souleuvre
- Canoé Kayak à Pont d'Ouilly

Soirée Loup-Garou



Semaine 4 • du 27 au 31 juillet

Animations :

- Ventrigilisse
- Jeux de plage
- Olympiades de l'eau

Sortie :

- Bord de mer à Hermanville-sur-Mer

Soirée Barbecue



Semaine 3 • du 17 au 21 août

Animations :

- Atelier cuisine
- Grand jeu "le tour du monde en 88mn"

Sorties :

- Mort St-Michel
- Char à voile

Soirée jeux de société / repas maison



Semaine 4 • du 24 au 28 août

Animations :

- Cinéma d'animation
- Réalisation d'un film

Sorties :

- VTT à Clécy
- Rosalie à Ouistreham

Soirée BBQ fin d'été



Infos COVID :

L'Espace Jeunes de Soliers adaptera ses accueils en tenant compte du protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

INFORMATIONS SÉJOURS ET PROJETS

Séjour :

Multisports à Hermanville-sur-Mer

11-14 ans et 15-17 ans, du 27 au 31 juillet

Au "Camping des Hautes Sentes", paddle, kayak, et char à voile rythmeront le séjour.

Projet(s) Jeunes :

Tes idées sont toujours les bienvenues !

Tous les mercredis de juin, le LOCAL JEUNES est ouvert, c'est l'occasion de compléter les animations, sorties et soirées proposées et de mettre en place des PROJETS pour l'été.

Pour créer des vacances qui te ressemblent.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG
BENEVOLES



PROCHAIN DON DE SANG
LUNDI 13 JUILLET 2020

SALLE POLYVALENTE 16h30-19h30

SUR RDV site internet : mon-rdv-dondesang 84 places proposées



Les bénévoles de l'amicale sont heureux de vous accueillir à nouveau en juillet en appliquant les précautions sanitaires en vigueur.

Les activités médicales ayant repris, les réserves de sang ont beaucoup diminué, aussi nous comptons à nouveau sur votre générosité.

La prise de rdv permet d'étaler les dons et de limiter le nombre de donneurs présents ensemble à la collation.

DONNER SON SANG : UN ACTE CITOYEN RESPONSABLE



Quelques conditions pour donner son sang :

- Etre âgé de **18 ans à 70 ans révolus**
- Respecter un délai de 8 semaines entre 2 dons
- Etre en bonne santé
- **Se munir d'une pièce d'identité**

Quelques précautions à prendre :

- Peser au moins 50 kg
- Ne pas être à jeun
- Respecter certains délais :
 - * Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
 - * Après une infection : 3 mois
 - * Après des soins dentaires : 14 jours
 - * Après une intervention chirurgicale : 4 mois

Les 4 étapes du don du sang :

- Prise en charge par une équipe médicale et paramédicale
- Entretien avec un médecin qui déterminera si vous êtes apte au don
- Prélèvement d'une durée de 7 à 10 minutes, d'une quantité de sang d'environ 470ml
- Accueil par les bénévoles de l'amicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte.

DÉPART EN VACANCES**Quelques conseils pour facilement éviter des désagréments****Ne tentez pas les voleurs – quelques conseils de bon sens**

Pensez toujours au pire. Les vols n'arrivent pas qu'aux autres. Fermez toujours vos portes à clef même pour une courte absence (*la clef sous le paillason est à proscrire*).

Ne laissez rien d'apparent dans vos véhicules. Enlevez la façade de l'autoradio. Ne rangez pas votre GPS dans la boîte à gants, prenez-le avec vous. Enlevez le support, les voleurs cassent une vitre pour fouiller la boîte à gants pensant que vous l'y avez rangé.

Attention aux escrocs. Lors de démarchages, ils peuvent se faire passer pour un agent EDF, Gendarme, Policier, ou Pompier. **Réclamez une carte professionnelle.** En cas de doute, notez les immatriculations des véhicules qu'ils utilisent. N'hésitez pas à les communiquer aux gendarmes (faire le 17, gratuit). Sensibilisez les personnes âgées. Elles sont encore plus vulnérables.

Ne communiquez jamais votre numéro et code de carte bleue, récupérez toujours vos récépissés. Lors de paiement sur internet, assurez-vous que le site est sérieux et sécurisé.

Tranquillité vacances

Lors de vos départs en vacances, vous pouvez adresser à la Gendarmerie de MOULT un courrier afin qu'une surveillance particulière de votre habitation soit effectuée. N'oubliez pas d'y mentionner la date de départ et de retour, un numéro de téléphone où vous pouvez être joint, les personnes susceptibles de venir chez vous, les coordonnées d'une personne à joindre en cas de problèmes.

Faites vivre votre habitation : demandez à un proche ou voisin de relever le courrier et d'ouvrir les volets.

RAPPEL !**QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE****1/ Taille des haies**

Il est indispensable de tailler les haies de sa propriété pour qu'elles ne débordent **ni sur le trottoir, ni sur la route, ni sur les propriétés voisines**, en respectant une hauteur maximale de 2m et de 1.80m sur route.

2/ Bruits

Le bruit occasionné par tout type de matériel (tondeuse, taille haie, perceuse, nettoyeur haute pression...) est réglementé par un arrêté municipal.

Il doit se limiter aux jours et horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h30 – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche et jours fériés : 10h – 12h

3/ Animaux

Les chiens, quelle que soit leur taille, qui circulent sur les espaces publics (trottoirs, espaces verts, liaisons douces, bois...) doivent être **tenus en laisse** et les déjections **doivent être ramassées**.

Nous vous rappelons que **les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie** doivent être **déclarés en Mairie**. La détention d'un tel chien (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis.

PERMANENCE MUTUELLE

Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat.

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle
Prochaine permanence :

Judi 30 juillet de 9h à 12h

Sur inscription auprès de Sandra HAMEL
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

PERMANENCE DE LA MAIRIE

La Mairie sera ouverte le :
Samedi 18 juillet 2020
de 10h à 12h

Permanence réservée uniquement pour :

- les actes d'état civil
- le recensement militaire
- l'inscription sur les listes électorales
- la facturation des services périscolaires.

État Civil

DÉCÈS :

01/06/2020

Mme LEBOUCHER Jeannine

Nos sincères condoléances à la famille.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par l'immense sympathie dont vous avez fait preuve à la suite du décès de M. Michel Blin, le 22 mai dernier, Françoise, Stéphane & Loïc, son épouse et ses fils, vous remercient chaleureusement et vous adressent à tous leurs très sincères remerciements.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture jusqu'au **samedi 11/07** inclus.

Fermée du 13/07 au 29/08 inclus

ESPACE CITOYEN

La plaquette de l'Espace Citoyen a été jointe à ce Soliers Infos lors de sa distribution.
Vous trouverez à l'intérieur les jours d'ouverture ainsi que le programme de l'été.

HORAIRES DE LA MAIRIE PENDANT L'ÉTÉ

Fermeture exceptionnelle le 13 juillet
La mairie sera ouverte le matin uniquement, de 8h30 à 12h30,
du 27 juillet au 14 août inclus.

Merci de votre compréhension

AGENCE POSTALE COMMUNALE

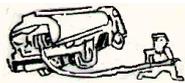
Merci de respecter les gestes barrières lorsque vous vous rendez à l'Agence Postale

Horaires du 06/07 au 24/07 :

Lundi : 9h00 à 12h00
Mercredi : 13h30 à 16h30
Vendredi : 9h00 à 12h00

Horaires du 27/07 au 28/08 :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h00 à 12h30
Mercredi : 13h30 à 16h30
Fermée le Samedi



Livraison de Fuel

Mercredi 5 août

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

À VENDRE

- ✓ 4 fauteils « AGEN » en Bambou et rotin « très bon état », avec coussins d'assise 30€ pièce / 100€ les 4

Contactez le 06.37.84.28.12

OBJETS TROUVÉS

- ✓ Une carte vitale
- ✓ Une carte de garantie HOYA
- ✓ Un trousseau de clés avec un porte-clés bleu
- ✓ Une clé de voiture Volkswagen
- ✓ Une clé de voiture Renault
- ✓ Un portefeuille Eastpak en tissus

Contactez la Mairie au 02 31 15 68 68

Horaires d'ouverture

Mairie



Du lundi au vendredi

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15
Sauf mercredi après-midi
1 samedi par mois, de 10h à 12h
Fermée le mercredi pendant les vacances scolaires

Tél. : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h
Mercredi > 16h30 à 18h
Jeudi > 16h30 à 18h
Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79
Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi, Mardi > 16h à 19h
Mercredi > 9h30 à 12h00 & 14h à 18h
Vendredi > 16h à 18h
Samedi > 10h30 à 12h30
Fermée du 13/07 au 29/08 inclus

Tél. : 02 31 23 14 80
Mail : bibliotheque@soliers.fr



l'Assurance Maladie
sécurité sociale

CPAM DU CALVADOS

Uniquement sur rendez-vous
en téléphonant au 3646
De 8h à 20h
Aucune permanence à Soliers



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture :

Lundi : **09h00 à 12h00**
Mercredi : **13h30 à 16h30**
Vendredi : **9h00 à 12h00**

Voir rubrique « infos générales »



ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE À DOMICILE

Aide aux familles et
aux personnes âgées

10 rue Val Es Dunes 14540 BOURGUEBUS
Tél : 02 31 39 05 35



SiAD
Soins Infirmiers À Domicile

Soins Infirmiers À Domicile
Place de la Mairie BOURGUEBUS
Tél : 02 31 23 15 90
Mme LAUDE-PRINS Christine

Mission locale

Prochaines permanences :

Pas de permanence actuellement

Veillez contacter
la Mission Locale pour prendre RDV,
ou pour toute information
supplémentaire.

La mission locale est au service de
l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Tél : 02.31.15.31.95.

Assistante Sociale

**Centre médico-social de
Bourguébus :**
Tél. 02 31 23 11 95

**Centre médico-social de
Giberville :**
Tél. 02 31 72 05 15

MARDI et MERCREDI :
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 16h30
JEUDI : de 14h à 16h30

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER :
Tél. : 02 31 23 19 29
Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

Dr BELIN
Tél : 02-31-23-13-24

Horaires d'ouverture de la Pharmacie :

Du lundi au vendredi :
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre
8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février
9h à 17h

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activités & Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activités :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Sacs poubelles transparents

Mardi 7, mercredi 15, mardis 21 & 28 juillet

Mardis 4, 11, 18 & 25 août

Mardi 1^{er} septembre

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Sacs jaunes

Vendredis 3, 17 et 31 juillet

Vendredis 14 et 28 août

Contact Utile /

Syndicat Mixte de Collecte des

Ordures Ménagères

SMICTOM de la Bruyère

Tél. : 02 31 23 84 63

Planning du mois des dépôts et retraits des bennes à déchets verts

JUILLET-AOÛT 2020

Jours de rotations des bennes

Les bennes sont vidées et remises le même jour.

Jeudi 09 juillet	Lundi 03 août
Lundi 13 juillet	Jeudi 06 août
Jeudi 16 juillet	Lundi 10 août
Lundi 20 juillet	Jeudi 13 août
Jeudi 23 juillet	Lundi 17 août
Lundi 27 juillet	Jeudi 20 août
Jeudi 30 juillet	Lundi 24 août
	Jeudi 27 août
	Lundi 31 août

Les déchèteries de Saint-Martin-de-Fontenay et de Cauvicourt (les Aucrais) sont de nouveau ouvertes. Modalités et informations sur www.soliers.fr ou en appelant le SMICTOM.

LE PLAN « CANICULE »

Tous les ans, à l'approche de l'été, la commune met en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées ou en situation de handicap. N'hésitez pas à vous inscrire sur le registre nominatif communal en retournant le coupon ci-contre.



LE PLAN « CANICULE »

La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule ». Elle confie au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile et qui en font la demande. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande.

En cas de niveau 2 de canicule, décrété par le préfet, toutes les personnes inscrites sur le registre recevront à domicile la visite d'agents du CCAS afin de s'assurer que tout va bien, et de leur rappeler les conseils à suivre : boire de l'eau régulièrement, fermer les volets, etc...

Peuvent figurer sur le registre :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes en situation de handicap, bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité, résidant à leur domicile.

Si vous répondez à l'un de ces critères et si vous le souhaitez ou si vous connaissez une personne correspondant à cette situation, et avec son accord, vous pouvez retourner le bulletin d'inscription ci-contre à la Mairie de Soliers • Infos : 02 31 15 68 68

Pour pouvoir bénéficier du dispositif, l'inscription sur le registre nominatif est indispensable. Il y a canicule de niveau 2, si la température atteint 18°C et plus, la nuit pendant 3 jours consécutifs, ou 33°C et plus la journée pendant 3 jours consécutifs.

Plan d'alerte et d'urgence canicule DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Bulletin à remplir et à retourner au CCAS de Soliers
Mairie de Soliers • 8 rue des Écoles • 14540 Soliers

Demande d'inscription à renouveler tous les ans

Je, soussigné (e),

NOM, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

en ma qualité de (lien avec l'intéressé (e) : représentant légal, parenté...)

Sollicite l'inscription sur le registre nominatif de :

NOM, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

en qualité de : (1)

Autres informations concernant l'intéressé (e) :

- service intervenant à son domicile :

Nom, prénom ou raison sociale :

adresse, téléphone :

- personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom, prénom :

adresse, téléphone :

À le signature du demandeur

(1) Préciser "personne âgée", "personne handicapée", "personne isolée", ou autre...